

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'une grue auxiliaire. (décret et arrêté du 02.12.98 – recommandation CRAM R 390).
- De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre d'une grue auxiliaire.

### Public et pré requis :

- Tout public
- Groupe max : 6 stagiaires
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Etre âgé de 18 ans et plus.

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur video-projecteur
- Exercices pratiques sur les matériels
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimenté pour la formation et certifié pour la délivrance des CACES®

### Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation formation individualisée
- Délivrance des CACES®

### Durée et lieu :

- 14 heures sur 2 jours
- SUR SITE / dans notre centre de formation

### THEORIE

1. La réglementation : décret et arrêté du 02.12.98 ; recommandation CRAM R 390.
  - Identification des différents organismes de prévention
  - Les conditions pour utiliser une grue auxiliaire.
  - Rôles et responsabilités du chef de chantier, du conducteur et de l'élingueur.
2. Classification, technologie
  - Les éléments principaux de la grue de chargement.
  - L'importance du calage.
  - Les abaques.
  - Les moyens de levage : élingues et accessoires.
  - Notions d'élingage dans une optique de sécurité.
3. Sécurité
  - L'entretien préventif et vérifications journalières.
  - Le carnet d'entretien.
  - Conduite à tenir en cas d'accident.
  - Les risques liés à l'utilisation de la télécommande.

### TEST

1. Evaluations théoriques
2. Evaluations pratiques

Test CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R 390